

Communiqué suite au 4ème Congrès de l'Union syndicale Solidaires

Le 4e congrès national de l'Union syndicale Solidaires s'est tenu du 3 au 5 juin à Saint-Jean-de-Monts (Vendée). 350 congressistes, venus des 43 fédérations ou syndicats professionnels et des unions départementales interprofessionnelles, ont exprimé leur volonté d'ancrer durablement Solidaires dans le paysage syndical et d'être un outil pour construire les rapports de forces nécessaires face à la politique de destruction sociale généralisée menée par le gouvernement et le patronat.

Le congrès a réaffirmé la nécessité de tracer la perspective d'un mouvement d'ensemble, d'un affrontement global inévitable avec ce gouvernement ;

Le congrès a confirmé sa volonté de travailler à l'unité d'action, au plan national comme au plan local, sans mettre de côté le nécessaire débat avec les autres organisations syndicales aussi bien sur les questions de stratégies d'action que sur les revendications.

Sur la représentativité syndicale, le congrès a refusé le reformatage du paysage syndical par le haut contenu dans la position commune et le projet de loi du gouvernement qui ne permet pas d'instaurer une véritable démocratie sociale basée sur le libre choix des salarié-es. Le congrès a montré la détermination de toute l'Union syndicale Solidaires à passer la barre des 5% lors des élections prud'hommes du 3 décembre prochain afin de prouver que Solidaires se développe dans le secteur privé et qu'il faudra compter avec Solidaires dans l'avenir, quelles que soient les volontés des uns et des autres de marginaliser un syndicalisme de luttes et de transformation sociale. L'Union syndicale Solidaires a toujours affirmé depuis sa création que son existence n'était pas une fin en soi, mais un outil pour peser dans le débat syndical, travailler à une recomposition du champ syndical afin que le syndicalisme soit à la hauteur des enjeux actuels et réponde aux besoins des salarié-es en terme de revendications, de pratique syndicale et de transformation sociale.

Concernant la nécessité de passer à une nouvelle étape de la structuration interprofessionnelle avec un droit de vote à part entière donné aux Solidaires départementaux, si la grande majorité des congressistes ont reconnu cette nécessité, il a été décidé de tenir un congrès extraordinaire dans un délai maximum d'un an afin de parvenir à transformer le droit de vote consultatif actuel en un droit de vote à part entière dans les statuts de l'Union syndicale Solidaires. Les congressistes ont chaleureusement salué les délégations syndicales internationales invitées à ce congrès venues d'Algérie, de Palestine, du Sénégal, du Burkina-Faso, d'Espagne ou de Pologne.

Diverses organisations syndicales et associatives ont tenu à être présentes : CGT, FSU, UNSA, UNEF, Confédération Paysanne, LDH, DAL, RESF, CNDF, AC, Marches européennes contre le chômage ; d'autres, ne pouvant être présentes, avaient envoyé des messages : CGC, CDMT (Martinique), ESK (Pays Basque-

Espagne), USTKE (Kanaky), Droits Devant, Marche mondiale des femmes, MNCP. Cette large participation d'organisations internationales et françaises témoigne des liens et des contacts noués par Solidaires ces dernières années.

Les quatre résolutions d'orientation ont été adoptées à plus de 90%, comme le rapport d'activité et les motions d'actualité. Pour la première fois, une résolution sur les questions environnementales et la crise écologique a été débattue et adoptée, jetant les bases d'un travail à poursuivre sur l'articulation des questions sociales et des questions écologiques.

Un secrétariat national renforcé a été mis en place ; il est composé d'Eric Beynel, Annick Coupé, Jean Louis Galmiche, Pierre Khalfa, Catherine Lebrun, Thierry Lescant, Christian Mahieux, Jean-Michel Nathanson, Patrice Perret. Annick Coupé reste Déléguée générale.

Le congrès de Bobigny en 2004 restait encore marqué par l'histoire de chacune des organisations qui composent Solidaires. Dix ans après la création statutaire en 1998 en Union syndicale interprofessionnelle, qui faisait suite au groupe des 10, le congrès de St Jean de Monts a été tourné vers l'avenir et a prouvé la cohésion revendicative et politique de l'Union syndicale Solidaires qui veut être un outil syndical utile aux salariés, précaires, chômeurs et retraités.

le mardi 10 juin 2008